



Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National

S/C BDP-Gabon Nouveau

P.O. Box 3216 TCB

West Orange, New Jersey, USA

Tel./Fax : +1 973.447.97.63

Email : cgrsn@coalitiondurefus.org

Site Internet : <http://www.coalitiondurefus.org>

Résolutions du Meeting Constitutif de la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National, Paris, 20, 21 et 22 février 2009

Le Gabon vivant depuis 41 ans dans une débâcle politique, socioéconomique et culturelle qui a conduit le pays à une paupérisation quasi irréversible et démontrée par l'incapacité du régime Bongo à répondre aux attentes minimales de bien-être et de dignité du peuple gabonais, nous, Gabonais coalisés, interpellés dans notre responsabilité citoyenne pour apporter des solutions idoines aux souffrances et au mal-être généralisés des Gabonais et réunis à Paris les 20, 21 et 22 février 2009,

1) Créons en ce jour du 22 février 2009, un Mouvement dénommé « Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National », dont l'idéologie est basée sur un pacte national de l'alternance constructive et tolérante visant à rassembler les Gabonais patriotes de tous bords ethniques, politiques, associatifs et syndicaux autour d'une Charte du Refus qui soutient que :

- Il existe depuis 41 ans au Gabon une situation de précarité inacceptable qui condamne le peuple gabonais à un génocide économique et humain intolérable,
- Le refus obstiné d'Omar Bongo et de son régime de démocratiser les institutions de la République et leur volonté de s'éterniser frauduleusement au pouvoir, et ce malgré les multiples désaveux exprimés par les Gabonais, ont mené à un blocage politique généralisé qui compromet toute possibilité d'alternance démocratique et conduit insidieusement à l'instauration d'un pouvoir héréditaire au Gabon, avec en sus une dérive autocratique qui a non seulement ramené le pays au monopartisme de fait et au règne de l'arbitraire et du silence, mais également entrepris de supprimer les libertés individuelles et associatives des Gabonais, à l'instar des fermetures de journaux et des multiples arrestations injustifiées de journalistes et de membres de la société civile gabonaise comme, tout récemment, Marc Ona Essangui, Georges Mpage, Grégory Ngbwa Mintsa, Gaston Asseko et Jean Poaty,

- Le régime Bongo a perverti l'imaginaire et compromis le devenir de générations entières de jeunes dont le génie créateur a été étouffé par une politique anti-intellectuelle, anti-compétence et anti-émulation systématique garnie d'un népotisme létal et destructeur qui a tué en eux et en la nation gabonaise tout entière toute perspective d'avenir.

2) Et concluons :

- que rien de bon ni d'humain ne peut plus se passer au Gabon tant qu'Omar Bongo et son régime sont au pouvoir ;
- et que, face aux graves risques d'ivoirisation, de chaos, d'instabilité et d'ingouvernabilité qui découlent non seulement des échecs successifs du régime au pouvoir depuis 41 ans, mais également de son mépris récurrent des institutions, mépris qui a mené au vide politique et à la crise institutionnelle chronique qui existent actuellement dans le pays, une reprise en mains urgente du Gabon s'impose.

Par conséquent, au vu des flagrantes violations faites depuis 1994 à la première Constitution nationalement et démocratiquement négociée par les Gabonais suite à la Conférence Nationale de 1990 (Constitution du 26 mars 1991), révisions qui, au cours des années, mais surtout en 2003, ont eu pour conséquence inacceptable de pervertir l'esprit de réconciliation nationale, puis de compromettre toute possibilité d'alternance démocratique au Gabon par la modification unilatérale, et sans consultation avec la classe politique et civile de la République, des articles 4, 9, 10, 73a, 75b, 77, 84, 109, 110 et 116 de la loi fondamentale gabonaise, aux fins non seulement d'établir des élections à un seul tour au Gabon, mais également de prolonger le mandat présidentiel de 5 à 7 ans tout en supprimant la limitation faite au nombre de mandats présidentiels successifs, ce qui assurait naturellement la pérennité du système Bongo tout en garantissant la Présidence à vie à Omar Bongo et à ses héritiers malgré leur incompétence plus qu'avérée dans la gestion de l'état, la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National décide :

- La tenue, les 30 et 31 mai 2009 à Bruxelles, d'une réunion intitulée « États Généraux de la Réforme au Gabon », en vue de la modification, par les patriotes coalisés et conscients du honteux hypothèque en cours de l'état gabonais, de la Constitution actuelle, et la promulgation d'une nouvelle Constitution, la constitution de la renaissance gabonaise, qui devra, dès lors, servir de nouvelle loi fondamentale de l'état au Gabon, conformément à l'article 23 de la Charte de la Coalition ;

- Le lancement d'une Pétition internationale qui sera soumise partout dans le monde à la signature des Gabonais et amis du Gabon, en vue de condamner, d'une part, les dictatures homicides et anthropophobes en Afrique, en particulier celle d'Omar Bongo au Gabon, et, d'autre part, de soutenir l'initiative de la Coalition, qui se propose de défaire, au nom du Gabon et dans l'intérêt des Gabonais, la constitution actuelle taillée à la mesure des lubies d'Omar Bongo, de sa famille et de son régime.

3) Par ailleurs, la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National, conformément à l'Article 23 de sa Charte, exprime son vif refus de toute transition héréditaire au Gabon qui aboutirait à une pérennisation du régime Bongo sous quelque forme que ce soit, sans passer par les processus édictés à l'article 23 de la Charte du Refus de la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National.

La clôture des travaux de la Coalition s'est effectuée le 22 février 2009 à 18h00 précises, après l'élection du premier Bureau Exécutif rotatif de la Coalition, bureau qui aura pour mission de conduire les affaires de la Coalition pour une période de trois mois, conformément aux Articles 11 et 12 de la Charte de la Coalition.

Le premier Bureau Exécutif de la Coalition se compose comme suit :

Secrétaire Exécutif

Sylvain NDONG

Chargé des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

Curtis Fortuné BEZAUNA MABICKA

Chargé des Relations Communautaires et Intercommunautaires

Rodrigue ANGOUE MALEKOU

Chargé de la Trésorerie, des Financements et de la Documentation

Félicité VINCENT

Porte-parole

Bruno ELLA-NGUEMA

Fait à Paris, le 22 février 2009.

Le Bureau Exécutif